



7 bonnes raisons

de protéger vos droits de propriété intellectuelle

Vous pourriez :

- 1 être reconnu comme le propriétaire de votre œuvre.
- 2 empêcher les autres de fabriquer, vendre ou utiliser votre œuvre sans votre autorisation.
- 3 tirer avantage de votre créativité.
- 4 augmenter la valeur de votre création.
- 5 vous démarquer de vos concurrents.
- 6 inspirer confiance sur le marché.
- 7 vous faire connaître et promouvoir vos idées ici et à l'étranger.

BREVETS

MARQUES DE
COMMERCE

DROITS D'AUTEUR

DESSINS INDUSTRIEL

TOPOGRAPHIES DE
CIRCUITS INTÉGRÉS



Pour plus de renseignements

www.opic.gc.ca